© Drogues Info Service - 26 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Ma mère se drogue

Par Profil supprimé Postée le 27/08/2019 09:38

> Bonjour, je m'inscris sur votre site pour avoir des réponses à mes questions. J'ai 24 ans, une sœur de 17ans et un demi frère de 8ans (qui n'est pas français et n'a pas le même nom que nous deux) et vivent tous les deux chez notre mère.
>
> Depuis plusieurs années ma mère prend de la drogue dure. Aussi loin que je m'en souviens elle a l'habitude de fumer de la beuh et du shit. Mais là, malgré nos discussions et disputes, elle continue de prendre cette drogue dure et boit de plus en plus fréquemment. Elle est très irritable, des sauts d'humeur, limite bi polaire et très maigre.
>
> J'aimerais savoir quoi faire, je suis complètement perdue. Surtout j'ai peur pour mon frère et ma sœur.
>
> Cordialement.

Mise en ligne le 04/09/2019

Bonjour,

Avant tout, nous vous présentons nos excuses pour le retard à vous répondre.

Vous dites vous être inscrite sur le site afin d'avoir des réponses à vos questions et il nous semble important de vous informer que vous êtes là sur un espace "questions-réponses" en lien avec des professionnels et si vous souhaitez échanger avec d'autres personnes qui pourraient connaître une situation similaire à la vôtre, nous vous joignons ci-dessous le lien du forum. Quoi qu'il en soit, nous comprenons votre désarroi et votre inquiétude et souhaitons apporter une réponse à votre demande.

Vous évoquez une consommation de drogue régulière depuis plusieurs années que votre mère associe maintenant à une consommation d'alcool de plus en plus fréquente.

Vous n'indiquez pas la position de votre mère concernant ces consommations mais nous devinons une situation parfois conflictuelle. Demander à un usager de cesser de consommer est souvent source de conflit car il se sent jugé et incompris.

En effet, il est souvent observé qu'une consommation régulière et en évolution vient en réponse à une souffrance, un mal-être. Si votre mère a trouvé dans le cannabis ou l'alcool une façon d'apaiser un problème plus profond, en ciblant l'alcool, en lui demandant d'arrêter, il peut y avoir un décalage, un sentiment réciproque d'incompréhension, de non prise en compte de la souffrance de part et d'autre.

Dans le contexte que vous décrivez, nous comprenons bien votre préoccupation pour vos jeunes frères et sœur et votre besoin d'aide.

Aussi, il nous semble important de vous informer qu'il existe des consultations individuelles, confidentielles et gratuites proposées par des équipes spécialisées (professionnels de santé ou travailleurs sociaux). Vous pourriez vous rapprocher d'une consultation de ce type afin d'évoquer la situation qui vous préoccupe, de ne pas rester seule à la gérer et d'être aidée pour trouver des réponses adaptées, tant pour aider votre mère que vous et vos jeunes frères et sœur. Ces consultations sont proposées dans des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

Nous vous joignons deux liens ci-dessous, vous pouvez les contacter directement.

Bien sûr, si vous souhaitez évoquer la question sous forme d'échanges, vous pouvez également nous contacter tous les jours, de façon anonyme et gratuite au 0 800 23 13 13 ou par chat de 14h à minuit.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA L'Entre-temps

7, avenue Frédéric Mistral
13500 MARTIGUES

Tél : 04 42 81 00 56
Site web : https://www.addiction-mediterranee.fr/
Secrétariat : Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à18h, jeudi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h, vendredi de 9h à 9h30 et de 14h à 18h
Accueil du public : Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à18h, jeudi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h, vendredi de 9h à 9h30 et de 14h à 18h
Substitution : accessible aux horaires du CSAPA
Consultat° jeunes consommateurs : de préférence le mercredi, mais autres horaires possibles, (encadrée par psychologue, éducatrice et infirmière)

Voir la fiche détaillée

CSAPA Association Addictions France Antenne de Martigues

Maison de Santé Pluridisciplinaire de l'Escaillon
Avenue Jean-Paul Marat
13500 MARTIGUES

Tél : 04 42 07 28 23
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 16h30
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 16h

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Forums Drogues info service